

<http://helene.lipietz.net/spip.php?article96>



Si vous ne le saviez pas :

- Archives - Les campagnes électorales - Législatives 2007 : la campagne - Elus Régionaux -



Date de mise en ligne : jeudi 13 mars 2014

Date de parution : 18 mai 2007

Copyright © H el ene Lipietz - Tous droits r eserv es

Remettre et remettre encore en Â« une Â» le Front nationalâ€¹ parce qu'il n'est pas un parti comme les autres ou parce que contrairement à ce qu'il affirme est un parti comme les autres avec ses cumulardsâ€¹.

Or Marine LEPEN qui se garde bien de rappeler qu'elle cumulait en son temps : mairie, Europe et â€¹ conseil régional d'île de Franceâ€¹ dans la même rangée mais à l'opposé de moi.

Etant une femme presque comme une autres, elle ne pouvait pas être partout, alors elle avait ses lieutenantsâ€¹ dignes des plus grands de l'Histoire, mais indignes de la République française.

Mais qui connaît la violence du FN ? Qui connaît leur manque de maîtrise de soi ? Les journalistes n'en parlaient pas car le FN verrouille son image pour paraître lisseâ€¹ mais les journalistes commencent à en parler car ils commencent à la subir.

Or le FN n'est pas un agneauâ€¹ et les comportements publics, de leurs représentants font parfois honte à la République qu'ils sont censés représenter.

Voici donc un article de 2007 tel que je l'avais rédigé à l'époque, mais surtout allez voir [la vidéo récupérée par Maïeul](#) à partir de 8 minutes 11â€¹ de Martial BLIND un des bras droit de Jeanmarine ! et encore la caméra du Conseil régional était un peu Â« hors cadre Â» !

Derrière la douceur bleumarine se cache la violence brune ! Cette violence est faite aussi de menaces qu'ils ne mettent pas, pour l'instant, à exécution comme celle de me traîner devant les tribunaux parce qu'au conseil municipal de Melun j'avais répondu à monsieur JALK, l'éphémère président du Front national, se vantant d'être un démocrate qu'Hitler était arrivé démocratiquement au pouvoir ! 15 ans après j'attends toujours ma convocation.

Après votez, mais vous ne pourrez pas dire que vous ne saviez pas !

La démocratie est la plus belle des choses, à condition que tout soit dit, tout soit sur la table. [1]

[2] heure de gloire au Conseil régional !

Le Front national pollue régulièrement nos débats par ses propos outranciers ! Mais il est toujours difficile de savoir quand intervenir pour gagner à tout coup, car la stratégie du FN est de toujours attaquer en justice ses contradicteurs si il y a la moindre chance de gagner (au fait depuis mon élection au conseil municipal de Melun, j'attends toujours l'assignation pour injures publiques ou diffamation promise par Monsieur JACQ, il y a maintenant plus d'une mandature !)

Face à une proposition d'amendement budgétaire prévoyant de créer une aide aux familles françaises sans abri, j'étais sur un boulevard : je pouvais rédiger au calme une intervention juridique imparable.

Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de CRIdeF, le Front national n'a pas pu exprimer son incitation à la discrimination. Certains vieux conseillers en furent tout émusâ€¦

Quant à la réaction du FN, je vous invite à la comparer à un film bien connu de Charlie Chaplin dont le nom m'échappeâ€¦Etonnant, non ?

Pour conclure, je vous propose aussi de lire le compte rendu fait par le FN de cette défaiteâ€¦ Merci à Perline qui m'a donné l'information

L'intervention de la « flicaille bobo verdâtre »

SUR L'AMENDEMENT 110 et 111 du Front National

Rappel au règlement : police de l'audience (article 18) et irrecevabilité de l'amendement (article 39)

Monsieur le Président, vous avez la police de l'audience (article 18 RI).

Aujourd'hui, je vous demande d'user de votre pouvoir de police, avant même l'exposé par le front national de ses amendements

- ▶ création d'une aide aux familles françaises sans abri (amendement 110
- ▶ études permettant de quantifier les mécanismes d'aides envisageables pour permettre l'accession à la propriété des familles françaises (article 111) ,

Ces amendements sont sur le modèle d'une prime de naissance aux familles françaises.

L'initiatrice de cette dernière prime, Catherine Zâ€¦ selon l'initiale qui lui est attribuée par « legifrance », maire de Vitrolles, a été condamnée par la Cour d'appel d'Aix en Provence le 18 juin 2001, pour discrimination, complicité de discrimination et provocation à la discrimination (article 225-1 et 225-2 code pénal).

La cour de cassation, dans son arrêt du 11 décembre 2003, a confirmé cette condamnation , je tiens l'arrêt à votre disposition.

La Cour suprême a, en effet, jugé que

1. Pour qu'il y ait provocation à la discrimination il faut et il suffit, d'après cet arrêt de subordonner l'octroi d'une prime à une condition de nationalité, ce qui est le cas ici
2. pour être condamné en tant qu'auteur ou que complice il faut et il suffit d'avoir pris l'initiative, préparé et mis le projet à l'ordre du jour de la réunion du conseil, indépendamment du vote des conseillers, la Cour de Cassation rappelant que le vote était à bulletin secret.

Dans le même ordre de légalité républicaine, la Cour Administrative d'appel a annulé une subvention à une association au motif que celle-ci réservait son action caritative selon un critère tiré de la citoyenneté française des bénéficiaires potentiels.

Si vous ne le saviez pas :

Or la nationalité ne présente pas un caractère objectif de nature à justifier des différences de traitement entre les bénéficiaires potentiels de l'action (CAA Marseille 99 MA 01302, commune de Vitrolles)

C'est pourquoi, les amendement présentés par le Front national sont manifestement contraires à l'ordre public français, elles n'ont donc pas leur place dans nos débats.

Monsieur le Président, je vous serai reconnaissante de prononcer le retrait d'office de ces deux amendements ;

Je ne propose pas, en effet, à l'Assemblée de voter sur la recevabilité de ces amendements,

- ▶ d'une part parce que l'irrecevabilité est patente ,
- ▶ Mais d'autre part, si nous votons sur leur irrecevabilité (article 39 alinéa 6 RI), un tel vote nous imposerait d'entendre leur lecture et leur justification, et ces explications constitueraient justement le délit dont je veux préserver le front national.

Monsieur le Président, des propos appelant à la discrimination, venant être tenus, je vous demande de dresser le procès-verbal prévu à l'article L 4132-11 CGCT et de le transmettre sans délai à Monsieur le Procureur de la République,

[Les amendements delinquants du FN par maieul](#)

PS :

Réactions du front national sur son site internet

, dont je ne vous donne pas l'adresse pour pas leur faire de publicité !

Les Français d'abord du 5 février 2005 Campagne nationale anti-nationale

Pourquoi tant d'acharnement ? Ne nous y trompons pas, le déchaînement du pouvoir contre Bruno Gollnisch s'explique par le fait qu'il sera candidat à Lyon contre Dominique Perben aux prochaines élections municipales. Preuve supplémentaire, au bout de quatre jours de débats sur le budget au Conseil régional d'Ile-de-France et le dépôt de centaines d'amendements par les élus FN, les Verts ont demandé que le Front National soit poursuivi et que les bandes audios de la séance soient transmises au Parquet, notamment celle de la discussion d'un amendement où le FN proposait 3 millions d'euros pour les sans-abris français. Une élue écolo-gauchiste, Mme Lipietz en accord avec Huchon, le très extrémiste président rose de la région, a demandé des poursuites judiciaires parce que les élus FN auraient osé avancer la notion de préférence nationale. Alors qu'en fait, plus précisément, l'amendement FN en question se voulait une mesure sociale en faveur des sans-abris et en particulier bien sûr des familles françaises. Ce qui est dans l'ordre naturel des choses pour des élus patriotes siégeant dans cette assemblée grâce aux votes des Français. Marine Le Pen est remontée au créneau pour défendre comme toujours les Français d'abord. Martial Bild est intervenu pour dénoncer la manoeuvre, les manigances de Jean-Paul Huchon, l'intrusion de la police de la pensée dans l'assemblée, les agissements des flicailleurs bobos verdâtres.

Si vous ne le saviez pas :

Post-scriptum :

voilà ce que certains candidats en campagne du Front national, pour les dernières municipales, ont osé écrire.

Si vous acceptez de tels propos, alors c'est que vous n'avez rien compris à la devise française : LIBERTE EGALITE FRATERNITE ni à la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen!

mais après ne venez pas pleurez que « tout fout le camp » votre bulletin de vote en aura été la cause.

[1] Sans parler de la bêtise juridique de [certaines de ses propositions](#)

[2] Mon